Amap des 4 vents fruits		**contrat d'engagement hiver 2018-2019 du 27/9/18 au 11/4/19**
contractants	producteur	amapien.ne
	Vergers du moulin (*AB*) La grande noue Bouzillé vergersmoulin@gmail.com	Nom adresse Tél mail
Référentes	Gaëtane Mogica : gaetane.mogica@orange.fr	M-France Touchais : mtouchais@free.fr

Engagements du producteur :
Les Vergers du moulin s'engagent à fournir chaque mois des fruits, pommes et poires, de plusieurs variétés, non calibrés, à croquer ou à compote, issus de l'agriculture biologique.
De plus, des kiwis sont proposés en décembre et janvier.
Des jus de fruits et du cidre sont proposés en octobre, janvier et avril.

Engagements du consommateur :
L'amapien.ne s'engage à venir chercher ses fruits à la Champenière (Drain) chaque mois, le jeudi entre 18h30 et 19h30.
La commande est au minimum de 5 kg de pommes à croquer par mois.
Chaque amapien.ne apporte ses contenants pour les fruits : sac, carton, cageot... (les sacs et autres contenants peuvent être posés directement sur la balance et tarés.)

Informations complémentaires :
Le contrat fruits change de fréquence et passe à **une distribution par mois**, pour des raisons de charge de travail des salariés des Vergers du moulin. Il faudra donc en tenir compte dans vos commandes. Il faut aussi prévoir de conserver certains fruits au frais, les poires notamment.

dates de distribution : 27/9, 25/10, 22/11, 20/12, 17/01, **7/02**, 14/03 et 11/04.

Attention : la distribution de février est avancée d'une semaine, il n'y aura donc que 3 semaines entre celle de janvier et février, mais 5 semaines entre février et mars ! Ajustez vos commandes en conséquence !

Ce nouveau contrat prévoit deux distributions de **kiwis**, en décembre et janvier. Mais il sera également possible d'aller cueillir des kiwis au verger fin octobre – début novembre (en dehors du contrat). Les dates et horaires vous seront communiqués par le verger.

Si vous commandez du jus de pomme, poire, etc. en **bouteilles**, pensez qu'elles sont conditionnées en **cartons de 6** : donc commandez plutôt des multiples de 6 (12, 18, etc.) plutôt que par 5 ou 10...
Nouveautés dans les jus : le « pouch up » de 3 litres de jus de pomme, et le cidre en bouteille.

Commande :
La première distribution étant le **27 septembre**, jour de la signature des contrats, il est impératif d'**envoyer votre commande à l'avance** : complétez la grille excel et envoyez-la par mail à la référente.
Si ce n'est pas possible, indiquez au moins à l'avance la quantité de fruits que vous souhaitez commander pour le 27/9.
Apportez le contrat (en 2 exemplaires) et la grille de commande à la signature, le 27 septembre, ainsi que les chèques : vous pouvez payer en 1, 2 ou 6 chèques, **à l'ordre de** : EARL Les Vergers du moulin.

Fait à Drain, le 27 septembre 2018 :
le producteur l'amapien.ne